

Mise à jour: 07/12/2009 17:33  
QUARTIERS RÉSIDENTIELS

## Des radars photo itinérants

Régys Caron



L'administration Labeaume demandera au gouvernement du Québec la permission d'installer des radars photo itinérants dans les quartiers résidentiels. L'intention est d'accroître la surveillance de la circulation et de punir les conducteurs qui ont le pied pesant.

Les radars photo que désire installer le maire de Québec sont les mêmes qui sont présentement expérimentés à Lévis et dans d'autres régions du Québec. La différence est que la Ville pourra les déplacer d'un quartier à l'autre.

Si le MTQ devait accepter la demande, Québec pourrait installer les radars photo sur des remorques, les positionner pour des périodes temporaires dans les quartiers et ensuite les déplacer. « Quitte à dire aux gens : faites attention, il y en a un dans tel quartier », a suggéré le maire.



Archives Stevens Leblanc

Le conseil municipal sera appelé à voter une résolution autorisant la Ville de Québec à demander cette permission au ministère des Transports du Québec (MTQ) à l'occasion de sa prochaine séance de travail, le 21 décembre.

Maintenant que le comité dirigé par le professeur Jean-Marie De Koninck a publié son rapport sur la sécurité routière, l'administration Labeaume promet d'agir rapidement pour réduire la vitesse et les comportements dangereux dans les rues des quartiers résidentiels.

### Surprise appréhendée

M. Labeaume reconnaît que la demande que fera la Ville de Québec pourrait susciter des réactions de surprise, peut-être même d'opposition au ministère des Transports, l'usage des radars photo étant sous la juridiction du ministère et encore à l'étape de l'expérimentation. « On pense que c'est un excellent moyen dissuasif et on pense qu'on est rendus là, sinon il faudra doubler le nombre de policiers dans la Ville et on refera les rues », a plaidé M. Labeaume en point de presse. Plusieurs grandes villes européennes utilisent ces radars photo mobiles.

Régis Labeaume a lancé un avertissement aux éternels pressés : « Vous devrez ralentir », a-t-il prévenu de son siège du conseil municipal. Les quartiers sont peuplés d'enfants et d'adultes vieillissants et de plus en plus vulnérables, a pris note le maire. Vingt-quatre pour cent des accidents avec dommages corporels surviennent dans les quartiers résidentiels, a-t-il ajouté, citant le rapport de Koninck.

### La police

En attendant la réponse du MTQ, la Ville vient de demander au chef de son service de police de préparer un plan d'intervention visant à réduire la vitesse dans les quartiers résidentiels. Des policiers seront dépêchés dans des quartiers, en décembre et en janvier, d'abord pour sensibiliser les automobilistes à faire preuve de prudence, puis ensuite avec comme directive de remettre des constats d'infraction systématiquement aux automobilistes récalcitrants.

« Il y aura trois jours de prévention pour expliquer, puis ensuite, si au bout de trois jours, ils n'ont pas compris, on va donner des constats en masse. On va dire où on va aller avant. Puis, à partir de février, on arrivera avec autre chose », a-t-il prévenu. La Ville prévoit aussi modifier la configuration de plusieurs rues dans le but d'inciter les automobilistes à ralentir.